

E FOOT 38

PV N° 323



du jeudi 22 décembre 2016



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

COMITE DE DIRECTION.....	
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION D'APPEL	6
COMMISSION DES ARBITRES.....	7
COMMISSION DELEGATIONS.....	10
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..	11
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	12
COMMISSION FUTSAL	14
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	15
COMMISSION SPORTIVE	20
COMMISSION TECHNIQUE.....	22

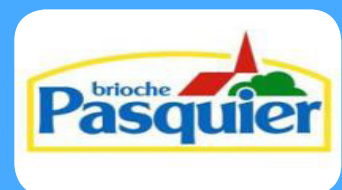
COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



COMITE DE DIRECTION
Réunion du 16 décembre 2016
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

Mr. MUFFAT-JOLY

PRESENTS

MM. AGACI - BALDINO – BOUAT – BOULORD – BOURGEOIS – CHASSIGNEU - DA CUNHA VELOSO – DENECHERE - GIROUD GARAMPON – KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI – MONIER - SCELLIER - SOZET - TRUWANT – VACHETTA – VEYRIER

EXCUSE(E) S

Mme DIMITRIO

MM CICERON – ISSARTEL – MONTMAYEUR

ASSISTENT

Mme BELOT

MM BARTOLINI – BERT – BROTONS – CAZANOVE – HUGONNARD ROCHE – SERVE - VALLIN

Séance ouverte à 18h00

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 4 NOVEMBRE 2016

Approuvé à l'unanimité

2 - COURRIERS DIVERS :

- Invitation de la Mairie de Moidieu à la présentation des vœux le samedi 7 janvier à 11h, salle polyvalente. Remerciements.
- Invitation du club des 2 Rochers à leur traditionnel Tournoi de Noël, du 26 au 30 décembre 2016 à la halle Jean Ballestas à St Egreve. Le District sera représenté.
- Invitation du club de Crolles au Tournoi des reines et des rois, les 14 et 15 janvier 2017 aux gymnases de la Marelle et Léo Lagrange à Crolles. Le Tournoi sera parrainé par Olivier Giroud et Camille Abily.

CANDIDATURES Organisation :

- **Charvieu** : Finale départementale du challenge Festival U13
 - **St Maurice Exil** : Finale départementale du challenge Festival U13 – Journée nationale U7-U9 – Finales coupes jeunes et seniors.
 - **Formafoot** : Journée nationale U7-U9
 - **Moirans** : Journée nationale U7-U9 - Finales coupes jeunes
 - **Cote St André** : Finales coupes seniors, jeunes et féminines
-
- Courrier de l'USVO, lu au Comité, le club sera reçu par la commission Ethique et prévention mardi 20 décembre à 17h00.

- Courrier de la Mairie de Grenoble, un RDV est pris le 12 janvier au District.
- Courrier G. Denechere annonçant sa démission de sa fonction de délégué de Ligue.
- Courrier du Pays d'Allevar. Appréciations positives de ses 2 éducateurs lors de leur formation CFF2.
- Candidature Commission Délégations : M. Daniel Hugot, dirigeant d'Oyeu, candidature validée par le Comité. Mr Hugot sera reçu par la commission de Délégation pour modalités.

2 - INFORMATIONS DU PRESIDENT :

REMISE LABEL JEUNES 2016-2017

Club	Niveau de Label	Date	Heure	Lieu
US St Paul de Varcès (R)	Espoir	Mercredi 11 Janvier	19h	Mairie de St Paul de Varcès
AC Seyssinet	Espoir	Lundi 16 Janvier	18h30	Stade Joseph Guetat
FC 2 Rochers (R)	Espoir	Mercredi 18 Janvier	18h	
FC Echirolles (R)	Espoir	A définir		
FC Tour St Clair (R)	Excellence	Lundi 23 Janvier	19h	Stade de La Tour du Pin
US La Murette (R)	Espoir	Mercredi 1 ^{er} Février	18h	Stade de La Murette
FC2A (R)	Espoir	Lundi 6 Février	19h	Maison des Habitants Siège FC2A
Olympique Nord Dauphiné	Espoir	Jedi 9 Février	18h30	Salle des fêtes de St Georges d'Espéranche
FC Isle d'Abeau (R)	Espoir	Jedi 16 Février	19h	Stade de l'Isle d'Abeau
FC Sud Isère (R)	Espoir	Jedi 2 Mars	18h30	Mairie de La Mûre

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES

- **Assemblée Générale de Ligue**, le dimanche 29 janvier à St Etienne.
Les représentants du District seront :

AG LIGUE 29 JANVIER ST ETIENNE	
BALDINO Cataldo	CD
BERT Jean Paul	COMMISSION
GIROUD-GARAMPON Hervé	CD
RAYMOND Jacky	CD
BOUAT Gérard	CD
MAZZOLENI Laurent	CD
TRUWANT Thierry	CD
MALLET Marc	CD
LOUIS Janick	CD
FERRER Brigitte	CLUB LCA FOOT 38
VALLIN Jean	COMMISSION

DIVERS

Michel Muffat-Joly informe que les statuts votés en Assemblée ont été mis à jour sur le site.

SECRETARIAT

JL Sozet soulève le problème actuel du secrétariat engendré par les arrêts maladie de Mme Renard, secrétaire. Le pôle administratif fonctionne à trois depuis juillet, envisage-t-on un remplacement pour soulager le secrétariat. Et surtout pouvoir réagir face à un éventuel arrêt maladie ou autre du personnel en activité, ce qui peut arriver et qui compliquerait énormément l'organisation.

Le Président informe d'une nouvelle prolongation de Mme Renard jusqu'au 22 janvier, et explique qu'il est compliqué de prévoir un remplacement tant que la durée des arrêts n'excède pas 1 mois, le travail étant assez spécifique, le temps de formation est prolongé pour autant. Il sera alors envisagé lors du positionnement de Mme Renard, nous l'espérons en janvier.

Il remercie par ailleurs l'aide ponctuelle apportée par les bénévoles, en l'occurrence le Secrétaire Général.

3 - POINT SUR L'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

Le Président demande si des points de l'AG appellent à précision.

- Retour sur la VAE pour les formations d'Educateurs

L. Mazzoleni précise que la demande de VAE (validation d'acquis d'expérience) en début de saison ne sera pas valable pour la saison en cours, il faut que la VAE soit déjà obtenue tout comme une formation certifiée pour qu'elle soit acceptée.

T. Bartolini rappelle qu'il y a des temps de Jury, donc en terme de délai c'est long et que 95% des VAE ne sont pas validées, il faut pour cela avoir tous les signaux ouverts, et donc avoir un certain vécu.

- A la demande de JL Sozet, retour sur l'intervention d'H.Giroud-Garampon à l'AG concernant l'annulation du vote d'avril de la promotion d'excellence et l'obligation de l'éducateur diplômé en CFF2. Annulation qui va à l'encontre de ce qui avait été voté lors des différents comités directeurs relatant ce sujet. JL Sozet s'interroge surtout sur la forme et non sur le fond et regrette de ne pas avoir été informé.

H. Giroud explique que lors du dernier CD, nous restions en attente de la décision de la Ligue pour pouvoir délibérer, malheureusement celle-ci est arrivée tardivement (qui plus est se déclarait incompétente sur ce dossier), il a fallu prendre cette décision de vote à l'AG sans en avoir informé les

membres du CD en effet mais simplement par manque de temps afin de traiter le dossier, et non pour en cacher la demande.

- M. Vachetta demande à ce que dorénavant tous les documents soient projetés aux Assemblées, pour qu'il soit plus simple de suivre les présentations.

4- INTERVENTION DU CTDA

N. Brotons synthétise cette année d'activité par les pôles suivants : Recrutement, détection, formation, suivi, fidélisation, un peu d'administratif, structuration, entraînement et communication.

Puis il développe certains d'entre eux afin d'apporter des précisions.

Le Recrutement :

- 1) **Recrutement féminines**
 - 2) **Formation référents**
 1. Ecoles & Universités
 - A. **FFSU foot : sensibilisations** et formations des étudiants
 - B. FFSU foot : projet de création d'une **option arbitrage** foot à l'université (en cours)
 - C. **UNSS** : contact établi, projet de **collaboration** (formations JO et enseignants, intégration aux commissions...), **convention**
 - Foot : 113 JO dont 16 filles
 - Futsal : 129 JO dont 12 filles
 - D. **Rencontres Collèges-Lycées Féminines (Crolles)** : sensibilisations arbitrage (terrain et vidéo-test) → très bons retours, **schéma d'intervention repris par les autres Districts !**
 2. Clubs
 - A. **Interventions** : sensibilisations à l'arbitrage et aux Lois du Jeu
 - B. **Référents** : plan d'actions dès début 2017
- **1^{ère} saison : 63 nouveaux arbitres formés !!!**
→ **Nos 2 premiers TJAD isérois + 2 autres cette saison !**

La Formation :

1. Formations initiales & Administratives : 3 sessions de 3,5 jours chaque saison
2. Formations FMI
3. Stages
 - A. Stage annuel - AG (Voiron - TSF)
 - B. Stage supérieur candidats, aspirants et promotionnels ligue
 - C. Stage de mi-saison : bilans, perfectionnement technique (vidéos...)
 - D. Stage Assistants
 - E. Stage spécifique Futsal
4. Formations Candidats, Aspirants & Promotionnels Ligue
 - A. 12 formations + 1 stage jusqu'en janvier + formations toutes les 2 semaines ensuite
 - B. 100% de réussite depuis 5 ans ! 50% de majors !
 - C. 4 candidats seniors dont 1 fille + 1 JAD cette saison !
5. Pôle Espoir
6. Création de supports de formation (questionnaires, dissertations, corrections, vidéos...)
 - A. Internes
 - B. Partagés : Groupe de travail DTA (méthodologie iséroise validée par la DTA!)
7. Formation continue (à venir)
8. BMF – Module Arbitrage
9. Arbitres Auxiliaires
10. Futsal : formation initiale clubs ligue + formation initiale DIF
11. Référents (plan d'actions dès début 2017)

La Détection

1. **Observations & Parrainages JAD**
 - Depuis 1 saison ½...
2. **Formation observateurs**
 - Questionnaires, vidéos tests, stages, nouveaux rapports...
3. **Pôle Espoir**

- Création récente
 - En faveur des meilleurs potentiels, dès la réussite à la formation initiale
4. **Promotions accélérées** (depuis 1 an) sur le modèle de la DTA

La Communication

1. Interne

- A. Site DIF : rubrique arbitrage restructurée (MAJ régulières, Articles...)
- B. Newsletter (projet en cours) : communication / actions CDA, arbitrage...
- C. Groupe *Facebook*
- D. Mise à l'honneur, image : nouveaux, majors & promus : remise écussons/récompense stage DIF
- E. Soirées débats thématiques (à venir)
- F. Trombinoscope CDA

2. Externe

- 1. Ecoles-Universités
 - 1. FFSU : sensibilisation, option arbitrage, arbitrage matchs universitaires...
 - 6 sessions en 2015/2016 (350 étudiants) ; 4 en 2016/2017 (195 étudiants)
 - 2. Forum des Sports Universitaires
- 2. Médias
 - 1. *Dauphiné Libéré, Footisère, SportMag, Mag du Sport U, MétroSport, Le Sport Dauphinois*

3. Clubs

- A. **Sensibilisations** : Interventions directes ou mise à disposition de supports
- B. **Stand arbitrage sur tournois** : Tournoi ELA AS Grésivaudan
- C. **Relations arbitre/club** : intégration
- D. **Projet** : « **caravane de l'arbitrage** » (par secteurs)?
 - Réunissant plusieurs clubs et/ou catégories

Clubs touchés en 2015/2016 :

- 14/12/2016 - 3H - **FC La Sure – 45 participants** – Joueurs seniors, U19, U17, éducateurs et dirigeants
- 16/02/2016 – 5 x 30 minutes sur la journée du tournoi - **St Siméon de Bressieux SP – 70 participants** – Joueurs Futsal et éducateurs-dirigeants
- 11/04/2016 – Après-midi - **2 Rochers FC – 60 participants** – Joueurs U10 à U13 et éducateurs
- 13/04/2016 – Après-midi - **AL St Maurice L'Exil – 30 participants** - joueurs U7 à U14 et éducateurs
- 19/04/2016 – Journée - **Formafoot Bièvre Valloire – 25 participants** – Joueurs U13 à U15 et éducateurs
- 20 et 21/04/2016 – 2 x 45 minutes - **FC Varèze – 35 participants** - Joueurs U7 à U13 et éducateurs
- 21/04/2016 - 2H - **Mos 3 Rivières – 32 participants** – Joueurs U6 à U13 et éducateurs
- 13 au 15/05/2016 – Tournoi sur 2 jours - **AS Grésivaudan – 24 équipes (joueurs et dirigeants) + spectateurs = au moins 650 personnes**

Clubs touchés en 2016/2017 :

- 15/11/2016 – 3H – **Crolles – 15 participants** – Filles
- 19/11/2016 – 3H – **Nivolas-Vermelle – 130 participants** - catégories **jeunes et féminines** à partir de U15
- 20/11/2016 – 2H30 (salle) - **Vallée du Guiers – 20 participants** – Joueurs U15 et éducateurs
- 27/11/2016 – 2H30 (terrain) - **Vallée du Guiers – 20 participants** – Joueurs U15 et éducateurs
- 16/11/2016 – 2H – **Manival – 6 participants (4 à la fin !)** - joueurs U15 à U17 et éducateurs
- 09/12/2016 – 2H – **Vallée du Guiers – 25 participants** – Joueurs U17 et éducateurs
- 20 et 21/12/2016 – 2x3H (Foot & Futsal) – **Vallée du Guiers** – joueurs U8 à U13 & éducateurs

Suite à l'intervention de N. Brotons, des questions s'ensuivent.

-J. Louis, demande s'il y a des formations arbitres futsal de prévues puisqu'à compter de la saison prochaine les clubs montants devront avoir un arbitre futsal déjà formé.

-J. Louis demande si cette année il est prévu des arbitres jeunes pour le festival U13 de janvier et pour le futsal U15. N. Brotons renvoie aux désignateurs.

A. Serve reconnaît que l'organisation a été un flou complet l'an dernier et qu'elle tentera cette année d'être au point. J. Louis communiquera les dates à la commission des arbitres afin qu'ils s'organisent.

-M. Vachetta demande s'il y aura une possibilité de passerelle pour les étudiants formés. N. Brotons répond que oui car en effet ils en auront toutes les compétences suite à cette formation. Les modalités restent à fixer.

-M Vachetta ouvre le débat sur le nombre d'arbitres formés en initial et dont les dossiers ne suivent pas, 26 ont réussi le stage en octobre et 10 n'ont toujours pas fait leur dossier à ce jour. Quelles sont les solutions ?

H. Giroud rappelle que les saisons dernières, nous relançons les clubs et les candidats.

6- ETAT DES LICENCIES

Etat des licenciés présenté par G. Bouat

STATISTIQUES EFFECTIFS DISTRICT ISERE Saisons 2014/2015 et 2015/2016

CATEGORIE	Licences 2015/2016	Licences Nouvelles 2016/2017	Licences Renouv et mutation 2016/2017	Total Licences 2016/2017	Licences non renouvelées	% Perte	% Licences 2016/2017 sur 2015/2016
Libre/Senior	8 156	1 557 21%	5 984	7 541	2 172	26,6%	-7,5%
U19/U18	1 281	230 17%	1 086	1 316	195	15,2%	2,7%
U17/U16	1 771	256 14%	1 536	1 792	235	13,3%	1,2%
U15/U14	2 338	423 18%	1 940	2 363	398	17,0%	1,1%
U13/U12	2 682	542 20%	2 177	2 719	505	18,8%	1,4%
FOOT ANIMATION	7 715	3 622 44%	4 670	8 292	3 045	39,5%	7,5%
SENIOR/ F	774	194 25%	573	767	201	26,0%	-0,9%
U18F/U17F/U16F	307	88 28%	231	319	76	24,8%	3,9%
U15F/U14F	240	132 48%	145	277	95	39,6%	15,4%
U13F/U12F	162	115 52%	105	220	57	35,2%	35,8%
FOOT ANIMATION F	383	286 65%	151	437	232	60,6%	14,1%
FOT ENTREPRISE	360	101 32%	216	317	144	40,0%	-11,9%
FUTSAL SENIOR	419	113 35%	209	322	210	50,1%	-23,2%
FUTSAL U19 à U16	59	7 25%	21	28	38	64,4%	-52,5%
DIRIGEANT	3 030	910 32%	1 959	2 869	1 071	35,3%	-5,3%
DIRIGEANTE	453	152 34%	293	445	160	35,3%	-1,8%
ARBITRE	289	27 10%	231	258	58	20,1%	-10,7%
TECHNIQUE	87	13 15%	73	86	14	16,1%	-1,1%
EDUCATEUR FEDER	467	103 22%	364	467	103	22,1%	0,0%
TOTAL	30 973	8 871 29%	21 964	30 835	9 009	29,1%	-0,4%

ETUDES LICENCIES ET EQUIPES DISTRICT

Saisons 2011/2012 à 2015/2016

CATEGORIE LICENCES	SAISON 2011/2012	SAISON 2012/2013	SAISON 2013/2014	SAISON 2014/2015	SAISON 2015/2016	SAISON 2016/2017	NB EQUIPES 2016/2017	Moyenne Joueur par équipe 2016/2017	% 201/2016 sur 2014/2015
Vétéran	1 979	2 081	2 173	2 130	2 265	2 145			95%
SENIOR	5 602	5 643	5 688	5 700	5 497	4 956			90%
U20	532	542	478	528	520	457			88%
TOTAL SENIOR	6 134	6 185	6 166	6 228	6 017	5 413		#DIV/0!	87%
U19	629	530	634	651	584	652			112%
U18	731	726	701	688	697	664			95%
Catégorie U19	1 360	1 256	1 335	1 339	1 281	1 316		#DIV/0!	103%
U17	869	864	761	903	848	835			98%
U16	901	840	889	861	923	957			104%
Catégorie U17	1 770	1 704	1 650	1 764	1 771	1 792		#DIV/0!	101%
U15	1 071	1 020	967	1 151	1 170	1 141			98%
U14	1 114	1 018	1 054	1 177	1 168	1 222			105%
Catégorie U15	2 185	2 038	2 021	2 328	2 338	2 363		#DIV/0!	101%
U13	1 163	1 183	1 193	1 255	1 306	1 316			101%
U12	1 231	1 253	1 241	1 380	1 376	1 403			102%
Catégorie U13	2 394	2 436	2 434	2 635	2 682	2 719		#DIV/0!	101%
U11	1 384	1 354	1 388	1 581	1 519	1 652			104%
U10	1 281	1 423	1 409	1 600	1 586	1 578			99%
Catégorie U11	2 665	2 777	2 797	3 181	3 105	3 230		#DIV/0!	104%
U9	1 300	1 349	1 375	1 564	1 418	1 547			109%
U8	1 212	1 343	1 277	1 436	1 382	1 501			109%
U7	1 080	1 111	1 004	1 233	1 129	1 215			108%
U6	557	556	602	752	681	699			103%
TOTAL	4 149	4 359	4 258	4 985	4 610	4 962			108%
SENIOR F	558	484	518	575	631	631			100%
U20F	53	47	49	54	58	69			119%
U19F	39	49	53	52	85	67			79%
TOTAL SENIOR	650	580	620	681	774	767		#DIV/0!	99%
U18F	64	58	54	82	86	74			86%
U17F	69	54	74	75	93	128			138%
U16F	59	55	58	67	128	117			91%
Catégorie U18F	192	167	186	224	307	319			104%
U15F	69	54	56	68	130	135			104%
U14F	48	55	41	77	110	142			129%
U13F	43	38	49	70	91	117			129%
Catégorie U15F	160	147	146	215	331	394		#REF!	119%
U12F	29	63	58	65	72	103			143%
U11F	44	71	70	82	80	139			174%
U10F	49	61	70	75	91	97			107%
U9F	41	58	61	85	79	82			104%

U8F	40	41	52	59	59	54			92%
U7F	29	31	29	49	42	52			124%
U6F	24	18	12	29	32	13			41%
TOT. FIL FOOT AN	256	343	352	444	455	540			119%
Futsal Senior	286	382	397	353	391	298			76%
Futsal U20	24	48	27	25	28	24			86%
U19 au U15 FS	50	102	65	67	67	29			43%
Total FUTSAL	360	532	489	445	486	351		#DIV/0!	72%
Foot Entreprise	441	445	348	373	359	317			88%
Dirigeant	2 598	2 730	2 807	3 025	3 030	2 869			95%
Dirigeante	402	411	425	466	453	445			98%
Arbitre	262	270	279	271	289	258			89%
Educateur fédéral	344	381	412	440	467	457			98%
Moniteur	73	80	83	83	87	86			99%

STATISTIQUES LICENCIES LRAF Saisons 2010/2011 à 2015/2016

DISTRICT	EFFECTIF 2010/2011	EFFECTIF 2011/2012	EFFECTIF 2012/2013	EFFECTIF 2013/2014	EFFECTIF 2014 2015	EFFECTIF 2015 2016	EFFECTIF AU 09/12/2016	RATIO	Ratio 2014/2015 sur 2013/2014	Ratio 2013/2014 sur 2012/2013	Ratio 2013/2014 sur 2011/2012
ISERE	29 489	28 522	29127	29164	31427	31320	30966	-1,1%	7,8%	0,1%	2,12%
DROME ARDECHE	26 778	26 209	26550	27323	28127	28197	27460	-2,6%	2,9%	2,9%	1,30%
LOIRE	30 241	30 037	29841	32428	32973	32019	31102	-2,9%	1,7%	8,7%	-0,65%
HAUTE SAVOIE	23 969	24 410	24816	25886	27799	27477	26363	-4,1%	7,4%	4,3%	1,66%
RHONE	47 186	47 677	49031	49328	51920	52121	50611	-2,9%	5,3%	0,6%	2,84%
AIN	17 312	17 070	17743	17579	18918	18847	18743	-0,6%	7,6%	-0,9%	3,94%
SAVOIE	10 191	9 968	10117	10381	11095	10589	10562	-0,3%	6,9%	2,6%	1,49%
LRAF	185 166	183 893	188197	193246	202897	201187	196405	-2,4%	5,0%	2,7%	2,34%

7- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Utilisation du dimanche pour les catégories U15 et U17

G. Bouat informe le Comité que la commission sportive a lancé une consultation ce jour auprès des clubs afin de connaître leur sentiment sur l'utilisation du dimanche matin.

Autorisation donnée au Président du district de faire appel de décisions de commissions :

Le Comité de Direction à l'unanimité donne pouvoir au Président du district pour faire appel de toutes décisions sans en avoir à passer par le Comité.

Rappel d'une boîte utilisateur

G. Chassigneu souhaite l'amélioration des impressions des commissions et rappelle l'utilité de la boîte utilisateur.

Demande de RDV

A. Serve président de la commission des arbitres et l'UNAF souhaite un RDV en urgence avec le Président du district, concernant le sujet de la violence. Le RDV est fixé au 10 janvier à 18h30 par M. Muffat-Joly.

Réunion des Présidents de commission

La réunion aura lieu le 31 janvier 2017 à 18h30

Comportement des Educateurs, que fait-on ?

36 dossiers au total (éducateurs – dirigeant et arbitre)

Le sujet sera abordé lors des réunions précitées.

Retour sur un mail adressé par la CDA à la commission de Discipline

JL. Sozet revient sur un mail adressé par le Président de la CDA concernant des sanctions prises par la Ligue et qui demande à méditer sur nos décisions en District.

JL. Sozet lui explique que les décisions prises en District sont tout à fait en application de nos règlements et que chaque cas correspond à une application en adéquation. Il n'y a pas matière à faire des comparaisons avec la Ligue.

Michel Muffat-Joly renouvelle son entière confiance à la commission de discipline et des décisions qu'elle peut prendre.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction en souhaitant de bonnes fêtes à tous.

Fin de séance 20h00

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 20 DECEMBRE 2016

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances :

à MONTMAYEUR Marc, Vice-Président du District, suite au décès de son papa Marcel.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 23 décembre 2016 aux PFI de Grenoble à 11h.

FERMETURE DU DISTRICT

Nous vous informons que les bureaux du District seront fermés du
- vendredi 23 décembre à midi au lundi 26 à 13h30
- vendredi 30 décembre à midi au lundi 2 janvier à 13h30

Joyeuses fêtes de fin d'année

Michel Muffat-Joly, Président,
Le Comité de Direction,
Les membres de commissions,
Le personnel Administratif et le staff technique,

**Vous souhaitez un très joyeux Noël et une excellente nouvelle année 2017.
Que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.**



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'Excellence à la 3° Division. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la 4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE Du 13 Décembre 2016

Amende 32 €

PAYS VOIRONNAIS FUTSAL FPE

CROLLES
LAUZES

CIU17R
CIU17R

FORFAIT JOURNEE Du 17-18 Décembre 2016

Amende 32 €

NIVOLAS U13

RESULTAT INTERNET NON SAISI Du 17-18 Décembre 2016

Amende 11 €

FROGES CHAUD
MONTFERRAT CHLGB
ROCHETOIRIN CHLGB
NORD DAUPHINE CI U18F
SUSVILLE MATHEYSINE 4D

FORFAIT GENERAL FUTSAL Du 20 Décembre 2016

Amende 90 €

TOUVET TERRASSE FUT

FM NON RETOURNEE Du 10-11 Décembre 2016

Amende 75 €

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE Du 18 Décembre 2016

Amende 140 €

BOURG D'OISANS CHAUD
NORD DAUPHINE CPFA8

DEUX ROCHERS FEMA8
FONTAINE FEU18
ASCOL U17
VAREZE U13
CROLLES U13
TOUR ST CLAIR U13
G. ISERE RHODANIENNE U13
JARRIE CHAMP U13

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U17 Du 17 Décembre 2016

Amende 93 €

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : BEDAR N. – SOUDANI H. – CREYS MORESTEL – ZANTOKO P. – M. MAS J (AS GRESIVAUDAN - SOUDANI K. – MONNET D. – BEDAR N. – FARES M. – EL FASKAOUI F. – GIROUD R. – GIROUD F. – LOUIS P.

REGLEMENTS : M. MAS J. (AS GRESIVAUDAN) – O. NORD DAUPHINE – MANIVAL – CESSIEU – FARAMANS – RCA FUTSAL



COMMISSION D'APPEL

Mail de la commission : appel@isere.fff.fr
(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 20/12/2016

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA

Présents ; A. SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, J.LOUIS, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN. BISERTA G.

CONVOICATIONS

DOSSIER N° 21: Appel du club d'EYBENS de la décision de la Commission de discipline prise le 13/12/2016 et parue le 15/12/2016 PV N° 322.

MATCH : OC EYBENS 2 / ES MANIVAL 1- U19 – EXCELLENCE – DU 12/11/2016.

RAPPEL DES PROCEDURES D'APPEL :

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission d'appel compétente prévue par l'article 4-4 du règlement disciplinaire de la FFF qui dispose :

En dehors des compétences disciplinaires attribuées par un autre texte, la répartition des compétences est ainsi fixée pour les compétitions gérées par le district:

Appel et dernier ressort :

Commission d'appel de district

Commission d'appel de ligue :

*Pour les sanctions individuelles égales ou supérieures à un an

*Pour les clubs, suspension ferme de terrain (ou huit clos) retrait ferme de point(s) rétrogradations, mise hors compétition, exclusion, refus d'engagement aux radiations.

Des lors, qu'un ensemble de sanctions disciplinaires donne lieu à un appel portant, entre autres, sur l'une de celles énumérées ci-dessus, l'intégralité du dossier relève de la commission d'appel de ligue.

La commission se déclare incompétente : Votre équipe U19 ayant deux matchs de suspension de terrain, vous devez faire appel à la ligue AUVERGNE RHONE ALPES pour toutes les décisions disciplinaires.

DOSSIER N° 19 : Appel du club de CREYS-MORESTEL de la décision de la Commission de discipline parue le 08/12/2016 PV N° 321.

Match: ENTENTE FOOT LES ETANGS 1 / CREYS –MORESTEL 2 – SENIORS – 1^{ère} DIVISION – POULE C – MATCH DU 27/11/2016.

L'audition aura lieu le Mardi 10/01/2017 à 19h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N° 20: Appel du club de MANIVAL de la décision de la Commission des règlements parue le 15/12/2016



PV N° 321.

Match: FC2A 2 / MANIVAL 2 – U15 – 1^{ère} DIVISION – POULE B – MATCH DU 10/12/2016.

L'audition aura lieu le Mardi 17/01/2017 à 18h45.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

Le Président
VACHETTA Michel

Le Secrétaire
SECCO André

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 20 Décembre 2016

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

Rattrapage test physique Werner-Helsen pour les arbitres ayant échoué ou absents lors du test : Mardi 27 décembre 2016 à 19h00 à Tullins. Responsable Mr ABELA STEPHANE

DEVENEZ ARBITRE ! Prochaine Formation Initiale en Arbitrage :

Dates : Dimanches 8, 15 et 22 JANVIER 2017 (3 journées complètes obligatoires)

Lieu : 38300 NIVOLAS –VERMELLE (stade)

Infos et documents sur le site du DIF, rubrique Arbitrage – Formations.

Devenir Arbitre Futsal - Formation Initiale 2016-2017

La Commission des Arbitres organise une Formation spécifique pour devenir arbitre Futsal, les Vendredis 6, 13 et 20 JANVIER 2017 au District de l'Isère de Football (Sassenage) à 19H00. (La participation aux 3 soirées complètes est obligatoire pour participer à l'examen et valider la formation).

Les modalités d'inscription et documents sont en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage > Formation).

Formation limitée aux 20 premiers inscrits (dossier complet).

Date limite d'inscription : Mardi 3 JANVIER 2017.

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

Stages de mi-saison des arbitres

Les arbitres sont convoqués (par catégorie) aux stages de mi-saison qui auront lieu au District de l'Isère :

- Samedi 07/01/2017 : Arbitres Stagiaires D4 + Arbitres Stagiaires JAD (journée complète à confirmer)
- Samedi 14/01/2017 : JAD + Très Jeunes Arbitres (TJAD) + Très Jeunes Arbitres Stagiaires (journée complète)
- Samedi 21/01/2017 : D3 + D3 U19 (journée complète à confirmer)
- Samedi 28/01/2017 : D1 + D2 + Assistants (journée complète)

Les stages débiteront à 8H30.

Le formulaire réponse est à compléter en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage > Formation).

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :



PV N° 323 JEUDI 22 DECEMBRE 2016

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :



Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses
Commission de Discipline : fiches navette, pris note.
Commission foot entreprise : fiches navette, pris note -
MONTMAYEUR Marc : Lu et noté.

COURRIERS CLUBS

VALLEE DU GUIERS : Lu et noté.
AS MARTNEROIS : Lu et noté.
AS GRESIVAUDAN : Pris note, enquête en cours.
ST CHABONNAIS : Lu et noté.
FC CHIRENS : Remerciement pour l'Arbitrage
JS. ST GEORGES DE COMMIERS : Lu et noté.
OL NORD DAUPHINE : Lu et noté.
LES ANCIENS DE L'ACREE : Lu et noté, le responsable des désignations concernées regarde le problème.

COURRIERS Arbitres :

ZANTOKO Paulin : lu et noté.
HAMOU Ahmed : lu et noté.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 20 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : BOULORD JEAN MARC

EXCUSES : MONTMAYEUR MARC, DENECHERE Gilles

Les membres de la commission de délégation présentent leurs très sincères condoléances à Marc MONTMAYEUR, membre de la commission, pour le décès de son papa ainsi qu'à toute sa famille

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

Pour information : Si vous utilisez cette adresse e-mail, il est inutile de faire une copie au District.

Un transfert est fait automatiquement.

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Vous pouvez faire vos demandes de délégué concernant les matchs retour dès à présent.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leurs donner : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

Messieurs les délégués Officiels

Pensez à bien consulter vos désignations sur l'espace MyFFF régulièrement, les désignations sont susceptibles d'être modifiées jusqu'au vendredi soir. Prenez contact avec le club recevant pour avoir confirmation de l'horaire et du lieu du match.

COURRIERS :

Rapports reçus : DUTCKOWSKI Yoan, GUEDOUAR Ridha, MORE Claude, REMLI Amar, BLANCHEFLEUR Bernard, COTTIER Raphael, BECHET Patrice, CICERON Fabien, BALDINO Cataldo, BUOSI Bernard



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 20 Décembre 2016

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, EL GHARBI, PICOT

**La commission souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous
et vous retrouvera à compter du 10 janvier 2017**

COURRIERS

Rapports délégués officiels : Ciceron match du 18 décembre

Vallée du Guiers : Match du 10/12 à Grenoble contre Mistral, informant du bon accueil, du bon déroulement et de la parfaite ambiance de l'après midi

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 322 est sur le site pour toutes les catégories.

CONCERTATION

Suite au match du 4 décembre en 4^{ème} division poule A, la commission recevra le mardi 17 janvier 2017 à 18h15 les clubs de Froges et Grésivaudan ainsi que l'arbitre de ce match.

La réunion avec le club de Pont de Claix est reportée au mardi 17 janvier à 19h15.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 319 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizannes, Le Mottier, Froges, Fontaine, Brezins, Faramans, Bourgoin FC, Monestier, Commelle, Mistral.

Listes transmises semaine 51 : Fc2a

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 20 DECEMBRE 2016

Présents : Farid EL MASSOUDI, Patrick MONIER, Xavier ROCHETTE.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

65. ASPTT 4 SFI vs Belledonne : noté. Report du match du 19/12/2016 au 19/01/2017, accord CFE.

66. CEA 1 ST vs Belledonne : noté. Transmis CDA.

67. Energie Sports : noté (coupe Futsal). Transmis à la commission compétente pour suite à donner.

68. Energie Sports : noté (saisie résultat). Transmis à la commission compétente pour suite à donner.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise – Liste des correspondants (format pdf).

RAPPELS

Saisie Résultats : les résultats sont à saisir sur Footclubs par le club recevant.

Secrétariat, Feuilles de Match : les feuilles de match sont à imprimer sur Footclubs par le club recevant (Compétitions / Editions et extractions / Rencontres / <Poule à sélectionner> / Feuille de match 1 exemplaire PDF / puis Travaux demandés). Important, en cas d'utilisation d'une feuille de match vierge, remplir impérativement : n° du match (facultatif si toutes les autres informations renseignées), compétition (Foot Entreprise), journée (ou tour si coupe), poule, date et heure du match et noms complets des équipes.

COUPE ISERE FUTSAL-ENTREPRISE

La coupe Isère Futsal Entreprise (phases de poule + Finale) aura lieu **samedi 04 février 2017** à partir de 14h30 au gymnase du Touvet-Terrasse (salle du Bresson, complexe sportif du Bresson, Le Touvet). Inscriptions dès à présent auprès du DIF, de la CFE ou de la Commission Futsal. Rappels : 10 joueurs maximum par équipe, 4 joueurs de champ + gardien par match, recommandé de prévoir au moins 7 joueurs par équipe pour la bonne tenue du tournoi.

CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Matches en Retard (ou résultats non parvenus)

J01. Belledonne – ASPTT 4 SFI.

J01. ASPTT 3 Sifac – Air Liquide.

J02. ASPTT 4 SFI – GSE.

J02. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.

J03. CEA 1 ST – ASPTT 4 SFI.

J03. Belledonne – ASPTT 2 ST.

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J07. GSE – Belledonne.

Lundi 09/01/2017, 20h00. Espagnac.

J07. CD Varcès – CEA 2 Grenoble.

Lundi 09/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

J07. CEA1 ST – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 09/01/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J07. ASPTT 4 SFI – Air Liquide.

Lundi 09/01/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J07. ASPTT 2 ST – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 09/01/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

J08. Belledonne – CEA1 ST.

Lundi 16/01/2017, 20h00. Espagnac.

J08. CD Varcès – GSE

Lundi 16/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

J08. CEA 2 Grenoble – ASPTT 2 ST.

Lundi 16/01/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J08. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

Lundi 16/01/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

J08. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 4 SFI.

Lundi 16/01/2017, 20h00. Montbonnot.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Report du match Poule A, T01. ASPTT 4 SFI – Belledonne.

Jeudi 19/01/2017, 20h00. Montbonnot.

CALENDRIERS, FOOT A 8 :

Championnat : Composition de la poule : Les Anciens de l'ACREE, CEA 3 Grenoble, Métropolitains 1, Energie Sports, Métropolitains 2, Fasson.

Calendrier championnat, poule de 6 : matches aller/retour, J01, J02 et J03 matches déjà joués (ne pas tenir compte des dates 01/2017 dans le calendrier à paraître), J04) 09/01/2017, J05) 16/01/2017, J06) 23/01/2017, J07) 06/02/2017, J08) 13/02/2017, J09) 13/03/2017, J10) 20/03/2017. « Belle » : J11) 27/03/2017, J12) 03/04/2017, J13) 15/05/2017, J14) 22/05/2017, J15) 29/05/2017.

Calendrier coupe, 2 poules de 4 : J1 et J02 matches déjà joués, J03) 30/01/2017. Barrages : 06/03/2017. 1/2 finales) 10/04/2017 ; Finales) 09/06/2017 et 16/06/2017.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :

Matches en Retard (ou résultats non parvenus)

J02. Métropolitains 2 – Métropolitains 1.

J03. CEA 3 Grenoble – Métropolitains 2.

J03. Métropolitains 1 – Fasson.

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J04. Métropolitains 2 – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 09/01/2017, 20h00. Bachelard.

J04. Métropolitains 1 – CEA 3 Grenoble.

Lundi 09/01/2017, 20h00. Bachelard.

J04. Fasson – Energie Sports.

Jeudi 13/01/2017, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac.

J05. Les Anciens de l'ACREE – Métropolitains 1.

Lundi 16/01/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirrolles.

J05. CEA 3 Grenoble – Fasson.

Lundi 16/01/2017, 20h00. Bachelard.

J05. Energie Sports – Métropolitains 2.

Lundi 16/01/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION FOOT ENTREPRISE
VOUS SOUHAITENT DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE



COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 20/12/2016

Présent(e)s : LOUIS J, CARRETERO C, MUFFAT-JOLY M.J

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

COURRIERS :

GF38 : Engagement d'une équipe U13 en Coupe

US Sassenage : Engagement d'une équipe U13 en Coupe et Championnat

Pt de Claix Futsal : Engagement d'une équipe Féminine Seniors

Bourbre : Engagement de deux équipes Féminines Seniors

Coordonnée Responsable Championnat : **CARRETERO Christophe 06.99.88.64.01**

Merci aux clubs de bien vouloir saisir leurs résultats sur Footclubs.
Penser à téléphoner aux arbitres.

La commission vous rappelle que vous devez faire parvenir la feuille de match par mail ou courrier au DIF 48h00 après la rencontre pour éviter l'amende de 50 €.

ATTENTION

Plusieurs clubs ne nous ont toujours pas fourni l'AOP (arrêté d'ouverture au public fait par la mairie),
Merci de faire le nécessaire auprès de leur mairie.

Ces informations doivent obligatoirement nous être communiquées par mail à l'adresse LRAFOOT.ORG

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13, U15, U17

LICENCES OBLIGATOIRES POUR TOUS

_INFO : Le 1^{er} Tour pour les catégories U13, U15, U17 aura lieu à MOIRANS le samedi 7 ou le dimanche 8 Janvier 2017 au Gymnase LE VERGERON.

Pour cette saison, la catégorie U18 Féminine évoluera en Coupe Séniors Féminine.

Les clubs intéressés par la Coupe Départementale Futsal pour les catégories nommées ci-dessus, sont invités à s'inscrire par courrier ou mail pour le 30/12/2016.

CONVOCATION POUR LE 08/01/17 lieu à MOIRANS le dimanche 8 Janvier 2017 au Gymnase LE VERGERON.

CATEGORIE U13 convoquée à 9h00 début des rencontres 9h30 :

Equipes convoquées : RCA Futsal1, GF38, FC Crolles Bernin, Claix 1 et 2

**CATEGORIE U15 : poule A convoquée à 12h30 début des rencontres 13h00.**

Equipes convoquée : Pays Voironnais 1, Futsal O Rivois 1, F.C. Crolles Bernin , Etoile Futsal Fontaine 2.

poule B convoquée à 15h00 début des rencontres 15h30.

Equipes convoquées : Etoile Futsal Fontaine 1, Claix 1, FC Isle d'Abeau 1, USVO 1.

CATEGORIE U17 : Equipes convoquées le 07/01/17 à 15h30 debut de la rencontre 16h00

RCA Futsal 1 / Claix 1

Equipes convoquées le 08/01/17 à 16h30 debut de la rencontre 17h00

Pays voironnais 1 / L'Isle D'Abeau 1

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL SENIORS :

Vie et partage / AJFC : aura lieu le samedi 7 Janvier 2017 à 18h00 coup d'envoi au gymnase Jean Vilar à Echirolles

CREATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL U11 ET U13 :

Etoile Futsal Club : 2 équipes U11 et 2 équipes U13. Créneau du Gymnase le dimanche de 13h30 à 18h00.

F.C Isle d'Abeau : 1 équipe U11 ? et 1 équipe U13 ?

Pays Voironnais : 1 équipe U11 et 1 équipe U13.

f. Salle O. Rivois : 1 équipe U11 et 1 équipe U13. Créneau à définir.

Futsal des Géants 1 équipe U13 et 1 équipe U10 au futur championnat Futsal

La première journée aura lieu le dimanche 08/01 au gymnase Aristide Berges à SEYSSINET pour les catégories U11 et U13, 2 gymnases à votre disposition de 8h30 à 15h00.

Seules les équipes engagées et ayant licencié leurs joueurs pourront participer.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION FUTSAL
VOUS SOUHAITENT DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 20 DECEMBRE 2016

Présents : MM. BONO, BOULORD, MARTIN, REPELLIN, SEGHIER, VITTONI.

Excusés: MME STAËS, MM. CHAMBARD, PINEAU, ROBIN.

COURRIERS

ST JOSEPH DE RIVIERE : art 160.1 des R.G. de la FFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé



de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

CESSIEU : attendre la parution des sanctions au P.V. et surtout la date de prise d'effet avant de prendre des décisions.

FORFAIT GENERAL

N°144 : LE TOUVET TERRASSE – SENIORS – FUTSAL – PROMOTION EXCELLENCE – MATCH DU 18/12/2016.
Forfait.

Considérant le courrier du club de TOUVET TERRASSE déclarant le forfait général de son équipe TOUVET TERRASSE 2 pour la saison 2016-2017.

Art 23-3-3 – « En cas de forfait général : au cours des matchs « aller » : annulation de tous les points acquis »

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

REOUVERTURE DE DOSSIERS

N°135 : FOC.FROGES 1 / GRESIVAUDAN – SENIORS – 4^{ème} DIVISION – POULE A – MATCH DU 04/12/2016.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de FROGES pour la dire recevable : (joueurs mutés)

Après vérification de la feuille du match, il s'avère que 7 joueurs du club de AS GRESIVAUDAN possèdent une licence avec cachet mutation dont 7 mutés hors période.

Considérant la situation des joueurs inscrits sur la feuille de match :

GHALI Khaled : licence saisie le 10/07/2016, enregistrée le 10/07/2016, qualifié le 15/07/2016, demande de mutation avant le 15 juillet

SMAJLAJ Euklid : licence saisie le 20/08/2016, enregistrée le 20/08/2016, qualifié le 25/08/2016, demande de renouvellement

COLLIAT Maxime : licence saisie le 10/07/2016, enregistrée le 10/07/2016, qualifié le 15/07/2016, demande de renouvellement

EL MARRAHI Jamal : licence saisie le 13/10/2016, enregistrée le 12/10/2016, qualifié le 17/10/2016, demande de mutation hors période

GAILLARD Alexandre : licence saisie le 20/08/2016, enregistrée le 20/08/2016, qualifié le 25/08/2016, demande de nouvelle licence

EL BAHRI Ali : licence saisie le 27/08/2016, enregistrée le 24/08/2016, qualifié le 29/08/2016, demande de nouvelle licence

BARRASSON Anthony : licence saisie le 13/08/2016, enregistrée le 13/08/2016, qualifié le 18/08/2016, demande de renouvellement

KHORBA Khelifa : licence saisie le 10/07/2016, enregistrée le 10/07/2016, qualifié le 15/07/2016, demande de nouvelle licence

MAHBOUB Najib : licence saisie le 22/08/2016, enregistrée le 22/08/2016, qualifié le 27/08/2016, demande de renouvellement

RAIS Younes : licence saisie le 18/09/2016, enregistrée le 13/09/2016, qualifié le 18/09/2016, demande de mutation hors période

HADJAL Sami : licence saisie le 11/07/2016, enregistrée le 11/07/2016, qualifié le 16/07/2016, demande de mutation avant le 15 juillet

GHAFIR Othman : licence saisie le 12/07/2016, enregistrée le 12/07/2016, qualifié le 17/07/2016, demande de nouvelle licence,

CUNY Florian : licence saisie le 07/09/2016, enregistrée le 17/09/2016, qualifié le 22/09/2016, demande de nouvelle licence

KISMOUNE Karim : licence saisie le 10/07/2016, enregistrée le 10/07/2016, qualifié le 15/07/2016, demande de mutation avant le 15 juillet

Considérant l'article 160.1 des R.G. de la FFF. (joueurs mutés) : « *Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « MUTATION » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant démissionné et effectué leur demande de licence hors période normale au sens de l'article 92.1 des Règlements Généraux (nouveau texte) »*

Sur cette feuille de match, ne figurent que 3 joueurs mutés en périodes normale et 2 joueurs mutés hors période.

Par ces motifs, ~~la CR donne match perdu par pénalité au club de AS GRESIVAUDAN pour en reporter le bénéfice au club de FROGES.~~ **La CR dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.**

~~Le club de FROGES est crédité des frais de dossier est débité des frais de dossiers.~~

~~Le club de AS GRESIVAUDAN est débité des frais de dossier.~~ **est rétabli dans ses droits.**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

EVOCATION

N°139 : UC CORBELIN 2 / CESSIEU 1 – SENIORS – 2^{ème} DIVISION – POULE E – MATCH DU 11/12/2016.

La commission, pris connaissance de la demande d'évocation du club de CORBELIN, pour la dire recevable en application de l'art. 171.2 des R.G. de la FFF, et en ayant fait communication au club de CESSIEU afin de lui permettre d'apporter ses observations, ce que ce club a fait le 17/12/2016.

Considérant que par décision en date du 30/11/2016, la Commission de Discipline a suspendu M. HERBIN CONTAMIN Frédéric, de 1 match de suspension, suite à 3 avertissements, décision applicable à compter du 05/12/2016.

Considérant que ce joueur devait purger sa suspension le 11/12/2016.

Considérant qu'en application de l'art. 226.8 des R.G. de la FFF : « *La perte, par pénalité, d'une rencontre disputée par l'équipe de son club avec laquelle un joueur suspendu devait purger sa sanction, libère ce joueur de la suspension d'un match. Ce joueur encourt néanmoins une nouvelle sanction pour avoir évolué en état de suspension »*.

Dit que le joueur HERBIN CONTAMIN Frédéric, ne pouvait participer à la rencontre.

Par ces motifs :

La C.R. donne match perdu par pénalité au club de CESSIEU pour en reporter le bénéfice au club de CORBELIN 2, inflige une amende de 107€ au club de CESSIEU pour avoir fait jouer un joueur suspendu, inflige une suspension de 1 Match ferme au joueur HERBIN CONTAMIN Frédéric à compter du lundi 26/12/2016.

Transmet le dossier à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

DECISIONS

N°133 : MOS 3 RIVIERES 2 / ECHIROLLES 3 – SENIORS – EXCELLENCE –MATCH DU 11/12/2016.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de MOS 3 RIVIERES pour la dire recevable : Joueurs brulés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match des équipes supérieures du club d'ECHIROLLES évoluant en HONNEUR LIGUE et PROMOTION HONNEUR REGIONALE, POULE C.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Aucun joueur brulé.

2^{ème} partie :

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de MOS 3 RIVIERES pour la dire recevable : Joueurs brulés.



Après vérification des feuilles des derniers matchs des équipes supérieures du club d'ECHIROLLES. Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District. Les dernières rencontres officielles contre VAULX EN VELIN et VEORE MONTOISON ont eu lieu le 13/12/2016. Considérant que sur ces feuilles de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors des matchs.

Par ces motifs, la CR rejette les réserves d'avant match comme non fondées et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°146 : ECHIROLLES 3 / MARTINEROIS 2 – U17 – PROMOTION EXCELLENCE – POULE A – MATCH DU 10/12/2016.

Considérant le courrier de l'arbitre officiel de la rencontre.

Considérant que l'arbitre est arrivé sur le complexe sportif à 13 h 50.

Considérant que le planning n'a pas été respecté par le club d'ECHIROLLES.

Considérant que l'horaire officiel était 15 h 00.

Considérant que la rencontre a été avancée à 13 h 30 sans que l'arbitre ne soit prévenu du changement d'horaire.

Par ce motif, la CR décide : indemnités de déplacement de l'arbitre (31€) à charge du club d'ECHIROLLES.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

MATCHS NON JOUES ou ARRETES

N°134: MAHORAISE / SEYSSINS 2 – SENIORS – 2^{ème} DIVISION – POULE B – MATCH DU 11/12/2016.

La commission, pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel et de celui de Mr MONTMAYEUR Marc, vice-président du district, de permanence le jour de la rencontre, relatant dans quelles circonstances l'équipe de MAHORAISE a refusé de disputer la rencontre.

Considérant que l'équipe de MAHORAISE n'a pas souhaité disputer la rencontre, confirmé par l'arbitre officiel.

Considérant l'article 23-2-1 des règlements sportifs du District de l'Isère qui stipule :

« Toute équipe abandonnant la partie pour quelque cause que ce soit ou se trouvant à un moment du match à moins de 8 joueurs (9 pour les féminines, 5 pour les jeux à 8) sur le terrain sera battue par pénalité » .

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité à l'équipe de MAHORAISE pour en reporter le bénéfice à l'équipe de SEYSSINS 2.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°141 : FC2A / GONCELIN – U17- COUPE ISERE –MATCH DU 17/12/2016.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant le courrier de la mairie de Grenoble, gestionnaire de ses stades municipaux.

Considérant le problème technique d'éclairage géré par les services techniques de la ville de GRENOBLE sur le terrain de l'UFRAPS et le démarrage de la rencontre à 14h au lieu de 16h sans que le club de GONCELIN n'en soit informé.

Par ce motif, la CR dit que le match doit être joué à une date fixée par la commission compétente.

Transmet le dossier à la commission compétente.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°143: ST SIMEON DE BRESSIEUX / ST HILAIRE DE LA COTE – U15 – 1^{ère} DIVISION – POULE E – MATCH DU 03/12/2016.

Dossier ouvert pour match arrêté.

Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, précisant l'arrêt du match pour cause de blessure à la 28^{ème} minute.

Par ce motif, la CR donne match à rejouer à une date à fixer par la commission sportive.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°142 : DOMARIN / ARTAS CHARANTONNAY – U19 – 1^{ère} DIVISION – POULE C – MATCH DU 05/11/2016.

Dossier ouvert pour match arrêté.

Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, précisant l'arrêt du match pour cause de pluie rendant les conditions de jeu impossibles.

Par ce motif, la CR donne match à rejouer à une date à fixer par la commission sportive.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°145 : THODURE 2 / FORMAFoot 2 – SENIORS – 4^{ème} DIVISION – POULE C – MATCH DU 18/12/2016.

La Commission de Règlements demande aux deux clubs des explications concernant le match non joué.

Qu'entendez-vous par : «les deux équipes ne se sont pas mises d'accord sur l'heure du match».

Ce match était prévu à 14 h 00 et l'équipe 1 de THODURE ne jouait pas de rencontre ce jour.

La Commission des Règlements demande aux deux clubs de lui faire part de leurs observations avant le 27/12/2016, délai de rigueur.

N°136 : NOYAREY / AJAT VILLENEUVE – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE A – MATCH DU 11/12/2016.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant le courrier de l'arbitre officiel de la rencontre.

Considérant que le club de NOYAREY n'a pas transmis son planning de match au district, l'horaire est resté à l'heure officielle.

Considérant l'article 23 – FORFAIT ;

Considérant que l'équipe de NOYAREY ne s'est pas présentée au coup d'envoi de la rencontre.

Par ce motif, la CR donne match perdu par FORFAIT au club de NOYAREY, (0 point, 0 but), AJAT VILLENEUVE (quatre points, trois buts).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE

Lucien BONO



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 20/12/2016

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / G. Bouat / B. Buosi / D. Marchal / C. Maugiron

Excusés : J. Chambard / F. Agaci / D. Guillard / M. Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Utilisation de Footclubs pour la saisie des plannings :

Suite à la présentation faite à l'AG de l'utilisation de footclubs pour la saisie des plannings, certains clubs se sont approprié l'outil. Par contre il est constaté que dans de nombreux cas le club adverse interrogé ne répond pas. La commission demande au club de répondre afin de confirmer la prise d'information, même si son accord n'est pas nécessaire

La commission profite du rappel de ces informations pour signaler que plusieurs demandes de clubs sont en cours et restent sans réponse. Il est demandé aux clubs adversaires des clubs demandeurs de répondre dans les meilleurs délais. Liste non exhaustive de clubs concernés pour donner leur réponse : St Georges de Commiers, Artas-Charantonay, Flachères, Chabons, Sud Isère, GF 38, Sud Isère, Estrablin, Gpt Sud Dauphiné, Rachais, Entente Grésivaudan 2F, Martinérois, Varèze, Villeneuve

U10 U10/U11 U 11

Reprise des plateaux le 11 Février

Vous êtes priés de faire part de vos demandes (changement d'U10 en U11 inscription ou suppression d'équipes etc...) **IMPERATIVEMENT pour le 12 Janvier 2017**

C.MAUGIRON 07 77 20 71 86

U13

CHALLENGE FESTIVAL NATIONAL

Après que les deux premiers tours aient été joués, le règlement de cette compétition dans sa phase départementale, prévoit que le 3° tour soit disputé en pratique futsal. Les dates retenues pour ce tour sont le 28, 29 Janvier et le 4 et 5 Février. Pour l'organisation de ce 3° tour, la commission reçoit l'aide de la commission futsal pour l'organisation.

La commission sportive sollicite les clubs participant à ce challenge Festival pour mettre à disposition des gymnases sur les deux week-ends cités ci-dessus, soit en journée (organisation dans ce cas de 5 à 6 rencontres), soit en demi-journée (organisation de 3 rencontres). Il est bien précisé que les rencontres peuvent être soit le samedi, soit le dimanche. Les clubs pouvant répondre à cette sollicitation devront le signaler à la commission sportive par mail à l'adresse sportive@isere.fff.fr.

La commission sportive lance aussi un appel à candidature pour l'organisation de la finale départementale de cette compétition prévue le 1° Avril. Le cahier des charges pour l'organisation de ces finales qui concerne 16 équipes de garçonS et 6 à 8 équipes de filles est à la disposition des clubs sur simple demande auprès du secrétariat du district



U15 A 8

Pour la programmation de la 2ème phase il est demandé aux clubs de VEZERONCE-HUERT, MOIRANS et MARTINEROIS de confirmer leur inscription pour le 03/01/2017

Responsable : DAN MARCHAL Tél : 0624792638

U15 A 11

Courrier : FC2A vous reporter à la décision de la commission des règlements parue dans le PV de la semaine passée

1° division B : J 10 : Suite à la décision de la commission de discipline d'un match de suspension de terrain de l'équipe de JARRIE CHAMP 2 le match JARRIE-CHAMP 2 /MANIVAL 2 du 11/02/2017 se jouera sur le terrain de CROLLES à 13h30

Responsable : DAN MARCHAL Tél : 0624792638

U17

Crolles : Vous avez votre terrain suspendu encore pour un match Journée 12 du 11/02 Crolles / Seyssinet merci de nous communiquer le lieu de la rencontre pour le 10/01/17

Coupe de l'Isère

Match du 17/12 FC2A / Goncelin suite à la décision de la commission des règlements le match est reprogrammé au 21/01/17

Responsable : BUOSI.BERNARD tél 06/74/25/85/94

U19

EYBENS 2 : Suite à la décision de la commission de discipline vous avez votre terrain suspendu pour deux matchs à partir de ce jour cela concerne les matchs ci-dessous :

Journée 13 du 11/03/17 Eybens 2 / Seyssinet et journée 15 du 25/03/17 Eybens 2 / La Cote St André

Merci de nous communiquer le lieu des rencontres pour le 10/01/17

1^{er} Division Poule C : Journée 6 du 05/11/17 Domarin / Artas ? suite à la décision de la commission des règlements le match est reprogrammé au 28/01/17

Responsable : BUOSI.BERNARD tél 06/74/25/85/94

SENIORS

1° Division B : Vallée Gresse 3 / Chatte se jouera le 05/02/17

2° Division B : Vourey / ASIEG 2 se jouera le 29/01/17

3° Division B : USVO / Villeneuve 2 se jouera le 22/01

Villeneuve 2 / Champagnier se jouera le 29/01

4° Division D : Valondras 2/ Cessieu 3 3 se jouera le 29/01

Dolomieu 3 / Corbelin 3 se jouera le 29/01

4° Division E : Villefontaine 2 / Estrablin 4 se jouera le 05/02

Challenge Gros Balthazard :

Reventin 3 / Cremieu le 22/01

Bizonnes 2 / Varèze 2 le 22/01

Les Co- Présidents

L. Mazzoleni / F. Agaci



COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 20 décembre 2016

COMPTE RENDU CFF1 à GF38

Encadrement : Grégory BARDARO (Educateur Sportif du District), David CAZANOVE (Educateur sportif du District), Jérémy HUGONNARD-ROCHE (Conseiller Départemental du Foot d'Animation), BACH Nicolas (Commission Technique), Jean-Pierre ZACCARIA (Commission Technique), Nathan PICOT (District de l'Isère).

Ce dernier stage de l'année 2016 était organisé au GF38, chemin de la poterne, les 8, 9, 15 et 16 décembre.

Pour cette dernière de l'année, il s'agissait là d'un CFF1 de 4 jours au cours duquel 30 stagiaires, représentant une vingtaine de clubs, ont participé activement.

Un stage très agréable, marqué par de jolis moments où, le partage, l'échange et la bonne humeur s'installèrent dès le premier jour.

Parmi les moments « forts » de cette formation, le plateau vécu par les stagiaires, leurs différents passages pédagogiques, et le jeu de cohésion furent cités.

Nous remercions Abdel « coucou » TAFER et Max MARTY, représentant du Grenoble Foot 38, venus dire un mot sur le projet du club.

Merci également aux personnes qui ont permis à ce stage de se dérouler dans de très bonnes conditions. L'investissement des stagiaires et la qualité de l'encadrement ont grandement facilité les choses.

Il est maintenant temps de vous souhaiter à tous et à toutes de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. En espérant vous recroiser rapidement en 2017.



LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

FORMATION GARDIEN DE BUT module 1

La Formation Gardien de But Module 1 est programmée les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.

L'inscription est ouverte en ligne.

OBJECTIFS

Encadrer des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but.

PUBLIC CONCERNE

Licencié de la Fédération Française de Football

PRE-REQUIS

Etre licencié(e) FFF

Etre âgé de 16 ans et plus

PROGRAMME

L'éducateur, le public et le jeu

Identifier l'activité du gardien dans le jeu

Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

L'éducateur et l'entraînement

Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve.

Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le gardien et retourner au jeu.

L'éducateur en situation

Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés

Maîtriser la démarche pédagogique

Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

L'éducateur et l'accompagnement

Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des gardiens durant l'entraînement et le match

Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching du gardien adapté

